



Cher Docteur,

Le 1^{er} janvier 2024, le « Trajet de démarrage diabète » a remplacé le « Pré-trajet diabète ». Ce trajet vise à permettre à toutes les personnes atteintes de diabète de type 2 d'être suivies et accompagnées par une équipe de soins multidisciplinaire autour du médecin généraliste, et ce, dès le début de la maladie.

Dans le cadre du trajet de démarrage, vous avez la possibilité de prescrire à tous les patients - quel que soit leur âge, leurs facteurs de risque et l'ancienneté du diabète - 4 prestations d'éducation au diabète par an. Ces prestations d'éducation sont intégralement remboursées.

Les prestations d'éducation peuvent être choisies parmi les suivantes : informations générales sur la maladie et le mode de vie par un éducateur en diabétologie, introduction à l'activité physique par un kiné (en groupe), éducation diététique par un diététicien, éducation à l'observance thérapeutique par le pharmacien. *Une prestation doit obligatoirement être réalisée par un éducateur en diabétologie.*

Une bonne observance thérapeutique est indispensable à la réussite du traitement. Elle peut être la cause d'un décrochage thérapeutique et il est rare qu'un patient l'exprime spontanément. En pharmacie, nous pouvons constater via l'historique des dispensations qu'un patient chronique n'utilise pas régulièrement ses médicaments. Nous pouvons vous aider dans le cadre d'une collaboration interdisciplinaire à évaluer avec le patient son niveau d'adhésion et tenter de trouver avec lui des solutions.

L'éducation à l'observance thérapeutique consiste en un entretien d'accompagnement au cours duquel le pharmacien aborde avec le patient les problèmes qu'il rencontre éventuellement dans la prise de ses médicaments. Dans un deuxième temps, le pharmacien va motiver le patient et lui proposer des solutions adaptées pour améliorer son observance au traitement.

Vous pouvez prescrire cet entretien d'accompagnement aux patients chez qui vous l'estimez nécessaire comme suit : « **R/ Trajet de démarrage diabète - observance - en individuel** ». Il va sans dire que les résultats de cet entretien vous seront ensuite communiqués.

Sincères salutations,